



Le 15 décembre 2020

Le Crédit Mutuel soutient l'athlétisme dans tous les territoires avec une dotation spéciale

Annoncé lors du centenaire de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA), le 11 septembre 2020 à Albi, le Crédit Mutuel* et la FFA lancent aujourd'hui leur dispositif de soutien à destination des clubs d'athlétisme français. Pour en bénéficier, les clubs participants devront soumettre un projet, en lien avec le plan de développement national de l'athlétisme français, d'ici le 10 janvier 2021.

À l'occasion des Championnats de France Élite, le Crédit Mutuel, partenaire officiel de la Fédération Française d'Athlétisme, a annoncé sa volonté d'accompagner les clubs mobilisés au quotidien pour faire vivre la pratique de l'athlétisme, grâce à la mise en place d'une dotation spéciale de 150 000 euros.

Ce dispositif débute aujourd'hui. Pour en bénéficier, les clubs de moins de 150 licenciés peuvent déposer auprès de la FFA jusqu'au 10 janvier 2021 un dossier de candidature présentant un projet destiné à relancer la pratique sportive au sein de leur structure. La liste des clubs lauréats sera communiquée le 2 février 2021.

Actions de promotion (événements en tout genre), de structuration (formation d'entraîneurs et de dirigeants) ou toute initiative en lien avec le plan de développement national de l'athlétisme français, seront étudiées par la Fédération Française d'Athlétisme.

Jusqu'à 70 clubs pourront se voir attribuer l'un des deux niveaux de dotation :

- 1 500 euros pour les clubs de moins de 50 licenciés ;
- 3 000 euros pour ceux comptant entre 50 et 150 licenciés.

« La crise sanitaire actuelle porte un coup dur au sport en général et parmi eux, aux nombreux clubs amateurs de taille modeste. Moins de licenciés, moins de compétitions et pas ou peu de public, les structures sportives encaissent les chocs. Partenaire de la Fédération Française d'Athlétisme, le Crédit Mutuel souhaitait réagir et soutenir ceux qui font vivre l'athlétisme et ses valeurs d'excellence et d'engagement au cœur des territoires. Avec cet appel à projet, nous sommes en cohérence avec nos valeurs mutualistes de solidarité et assumons totalement notre rôle de partenaire », déclare Daniel Baal, directeur général de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Pour **André Giraud**, président de la Fédération Française d'Athlétisme : « Je me réjouis de cet engagement fort et solidaire de la part de notre partenaire, le Crédit Mutuel, qui, par son souci d'accompagner nos clubs et nos licenciés dans les bons, comme dans les mauvais jours, apporte un soutien considérable pour continuer à faire vivre l'athlétisme dans nos structures les plus en difficulté face à la crise. Ces clubs, à faible effectif, concourent pourtant largement à faire battre le cœur de notre discipline dans tous les territoires de métropole et d'outre-mer, afin d'assurer aux populations une continuité de leur pratique physique et sportive, aujourd'hui si essentielle à l'épanouissement de chacun. »

À propos de la Fédération Française d'Athlétisme :

La Fédération Française d'Athlétisme (FFA) est une association loi 1901 fondée en 1920. Forte de plus de 300 000 licenciés, elle a pour missions, dans le cadre de la délégation accordée par le Ministère chargé des sports, de développer, de contrôler et d'organiser la pratique de l'athlétisme sous toutes ses formes, de défendre les intérêts moraux et matériels de l'athlétisme français et d'assurer la représentation de ces disciplines sur le plan international. En pleine croissance, la FFA se développe en matière de performance, de loisir et de santé.

Sport de tous, l'athlétisme a pour fondements la liberté et le respect, et pour condition de pratique, la volonté de dépassement. Pour en savoir plus : athle.fr et les réseaux sociaux Facebook (FFAthletisme), Twitter (@FFAthletisme) et Instagram (@FFAthletisme).

Plus d'informations sur : www.athle.fr

Contacts presse

Fédération Française d'Athlétisme : Alban Colombel : 06 49 09 45 77 - <u>alban.colombel@athle.fr</u> Crédit Mutuel Alliance Fédérale : Frédéric Monot : 03 88 11 24 64 - <u>frederic.monot@creditmutuel.fr</u>

Crédit Mutuel Nord Europe : Guillaume Larobe : 03 28 02 58 46 - guillaume.larobe@cmne.fr

Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie : Brigitte Langlais : 02 43 66 21 75 - brigitte.langlais@creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Océan: Christelle Lebreton: 06 74 24 59 29 - christelle.lebreton@creditmutuel.fr